



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2017
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Federación de Mujeres Cubanas, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Défis et possibilités pour parvenir à l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes et des filles rurales

La déclaration suivante sur les défis et les possibilités pour parvenir à l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes et des filles rurales est présentée par Federación de Mujeres Cubanas, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial dont les membres sont composés à plus de 90 % de femmes âgées de plus de 14 ans.

L'humanité se trouve confrontée à l'inégalité sociale, à un écart entre les classes qui ne cesse de croître, au pouvoir grandissant des multinationales, aux guerres, à la militarisation, à l'exploitation des êtres humains et à une tendance à l'autoritarisme.

Nous, les femmes cubaines, pouvons témoigner que le capitalisme patriarcal et prédateur a plongé le monde dans une crise profonde et multiforme. Les ressources naturelles et énergétiques ont été pillées ; l'effondrement climatique est imminent comme nous l'avons constaté dans notre région des Caraïbes et la crise alimentaire a des effets dévastateurs tels que famine, pauvreté et migrations de millions de personnes fuyant les conflits armés dans leurs pays.

Les pays du tiers monde voient leurs ressources spoliées, leurs populations prises en otage et leurs dirigeants expulsés par la force par des décrets impériaux qui foulent aux pieds leur souveraineté en toute impunité. L'humanité souhaite que les Nations Unies jouent son rôle et mettent fin au bellicisme qui met en danger la paix et la sécurité internationales.

Le rôle joué par les femmes rurales et les nombreuses tâches qu'elles entreprennent pour le bien-être de leurs familles et de leurs communautés, non pas seulement en tant que mères mais également en tant que commerçantes, petites propriétaires, agricultrices et productrices de denrées alimentaires, sont reconnus.

L'article 14.1 de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes stipule que « les États parties tiennent compte des problèmes particuliers qui se posent aux femmes rurales et du rôle important que ces femmes jouent dans la survie économique de leurs familles, notamment par leur travail dans les secteurs non monétaires de l'économie, et prennent toutes les mesures appropriées pour assurer l'application des dispositions de la présente Convention aux femmes des zones rurales ».

La situation est différente à Cuba, bien que le pays ait été affecté par le blocus économique, commercial et financier cruel et génocidaire imposé par le Gouvernement des États-Unis, qui a été condamné à plusieurs reprises par l'Assemblée générale à une majorité écrasante.

Le soutien aux femmes rurales a été l'une des priorités du projet social révolutionnaire, à travers des mécanismes, organismes et organisations développant de manière transversale des activités conjointes en vue de mettre en œuvre des programmes et projets au profit des populations rurales et des femmes en particulier.

À partir du principe fondamental consistant à privilégier la production alimentaire destinée à la population, conformément au décret-loi 259 de 2008, puis à la loi 300 de 2008, une nouvelle forme de distribution des terres et de production fondée sur l'usufruit a été instituée afin de renforcer la productivité et de favoriser l'emploi des femmes et des hommes. Le droit de posséder des terres et d'avoir pleinement accès au crédit, à l'assistance technique et aux autres facilités a été accordé à plus de 12 000 femmes, leur offrant la possibilité d'améliorer la gestion, le

contrôle et l'administration des terres et des ressources, et d'appliquer des méthodes respectueuses de l'environnement.

L'agriculture emploie plus de 200 000 femmes aujourd'hui, dont 108 104 dans des entreprises agricoles, 106 209 dans des unités de production et 2063 dans le domaine des sciences agricoles, parmi lesquelles 253 scientifiques.

Dans le secteur sucrier, un domaine traditionnellement masculin, les femmes représentent 22 % de la main-d'œuvre et 590 occupent des postes de direction. Parmi ces dernières, 5 dirigent l'organisme central, 70 sont à la tête de l'administration, 44 sont vice-présidentes et 41 sont chefs d'entreprise. Neuf sont à la tête de complexes agro-industriels.

Le nombre de femmes dans la direction de l'Asociación Nacional de Agricultores Pequeños (Association nationale des petits exploitants agricoles) est passé à 438, soit un pourcentage de 48,6 % du nombre total. 19 % des femmes sont membres de coopératives. Les femmes représentent plus de 36,7 % de la main-d'œuvre technique et 31 % des ingénieurs. On compte 5 présidentes provinciales de coopératives de crédit et de services, soit un pourcentage de 33,3 % et 52 présidentes municipales de l'Asociación Nacional de Agricultores Pequeños (31 %).

Les droits des femmes et des filles rurales sont garantis. Les régions montagneuses bénéficient d'un programme spécial destiné à améliorer la qualité de vie de leurs habitants, en particulier des femmes, en privilégiant les services essentiels en matière de santé, d'éducation et d'alimentation. Il existe en outre un programme culturel portant sur la construction de salles de vidéo et de télévision. Cela permet de sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement et à la réduction des risques et d'atténuer les effets inévitables du changement climatique. Bon nombre de ces installations fonctionnent au moyen de cellules photovoltaïques et constituent des sources d'emploi pour les femmes.

En dépit de la forte sécheresse dont souffre le pays, plus de 2000 aqueducs ont été construits pour garantir l'approvisionnement des zones rurales en eau potable chlorée. L'emploi de filtres en céramique pour améliorer la qualité de l'eau a été généralisé à plus de 3000 collectivités afin que la qualité de ces services soit de niveau comparable à ceux des zones urbaines.

Presque 99 % des foyers sont raccordés au réseau électrique, ce qui témoigne de l'engagement de l'État à assurer l'alimentation en électricité. À côté du réseau national de production d'électricité, différentes sources d'énergie sont utilisées, telles que l'énergie hydraulique, les groupes électrogènes fonctionnant au diesel et l'énergie produite à partir de la biomasse de canne à sucre qui profitent à des milliers de foyers.

Dans les secteurs non agricoles, les femmes rurales travaillent dans les différents services du Ministère de la science, de la technique et de l'environnement, dans les magasins, les salons de coiffure, les écoles, la poste, les cantines ouvrières, les dispensaires et les hôpitaux et dans les services de ramassage des ordures où des milliers d'entre elles ont accès à de nouvelles technologies.

La Federación collabore avec des organismes et des institutions afin d'élaborer et de promouvoir des politiques en faveur des femmes et des filles rurales :

- La Red Cubana de Organismos e Instituciones de Apoyo a la Mujer Rural (Réseau cubain d'organismes et d'institutions d'appui à la femme rurale), initiative régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, fonctionne depuis 1992 et vise à renforcer, par le biais du suivi des politiques mises en œuvre par les divers organismes, l'application des règlements et autres mesures en faveur des femmes rurales. Le réseau a

également participé chaque année aux manifestations organisées pour célébrer la Journée mondiale de la femme rurale et la Journée mondiale de l'alimentation.

- La Federación et l'Asociación Nacional de Agricultores Pequeños (Association nationale des petits exploitants agricoles) mènent des actions conjointes à l'intention des familles paysannes pour aider les personnes âgées pour ce qui est des liens affectifs, des loisirs et de la reconnaissance de leur apport à la société. Elles ont apporté, dans tout le pays et dans chacune des plus de 3500 coopératives, un appui à 3151 brigades mixtes comprenant 57 075 femmes. Parmi ces brigades, 807 se trouvent dans les coopératives de production agricole et 2341 dans les coopératives de crédit et de services.
- Un livre regroupant les témoignages de 50 dirigeantes paysannes a été publié.
- L'Asociación Nacional de Agricultores Pequeños a élaboré une stratégie en faveur de l'égalité entre les sexes en vue de créer une Commission nationale sur la parité et des commissions à tous les échelons de l'administration, et de mettre en place une chaire sur la parité organisant des cours sur ce thème à l'intention des dirigeants.
- L'Asociación Cubana de Producción Animal (Association cubaine de production animale) compte environ 35 000 membres dont 10 026 femmes, soit 28,65 % du nombre total des membres. Elle dispose également d'une stratégie en faveur de l'égalité entre les sexes appliquée à toutes les structures.

La Federación apporte son appui aux femmes rurales, dont le rôle est visible, contrairement à ce qui se passe dans d'autres parties du monde. Cela correspond à la volonté politique de l'État et du Gouvernement, et à notre projet social.

Nous, les femmes cubaines, réclavons le droit à une vie digne et prospère pour toutes les femmes et les filles rurales dans le monde, par la mise en place d'un nouvel ordre économique et social international juste et équitable, condition préalable à la survie des générations présentes et futures.